



CGT FAPT AISNE
7 Rue R Salengro
02000 LAON

CGT FAPT OISE
BP 83
60106 CREIL CEDEX

CGT FAPT SOMME
2A rue Pasteur
80136 RIVERY

Beauvais le 14 mars 2017

À Monsieur le Directeur Régional du Réseau La Poste de Picardie
2 rue Saint-Laurent
60021 Beauvais Cedex

Objet : Préavis de grève sur le périmètre de la DR Picardie
pour le mardi du 21 mars 2017

Monsieur le Directeur,

Les trois syndicats CGT FAPT 02, CGT FAPT 60, CGT FAPT 80, déposent ce jour un préavis de grève d'une durée de 24 heures pour la journée d'action unitaire interprofessionnelle du mardi 21 mars 2017 de 00h00 à 24h00.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des personnels, fonctionnaires et contractuels du Réseau La Poste de la DR Picardie. Nos trois syndicats exigent :

- Le maintien des EAR/CER avec un taux de remplacement à 25%, le renforcement de leur statut et de leurs droits et son extension à tous les postiers en position de remplacement, la reconnaissance de leur fonction par une progression de leur grade (promotion en II.3 pour tous les II.2, III.1 pour tous les II.3). Le nouveau projet d'accord reste tout aussi inacceptable que le précédent ! La prise en considération réelle de l'activité de remplaçant (volant), tant par le grade qu'au niveau des indemnités. La CGT rappelle qu'elle est opposée à la flexibilité que la Poste tente d'imposer à TOUS les chargés de clientèle.
- Le respect du droit à congés avec une prise en compte du nombre croissant de familles recomposées ou monoparentales : obligation supplémentaire de conforter les moyens de remplacement.
- Le comblement de tous les postes vacants, la réduction du temps de travail (32H), l'embauche de personnel supplémentaire uniquement en CDI temps plein afin d'en finir avec la précarité. Le comblement immédiat de tous les postes vacants, tant parmi les chargés de clientèle que parmi les forces de vente et autres. L'embauche de personnel supplémentaire en CDI temps plein afin de pouvoir accomplir le travail réel et maintenir les bureaux de poste ouverts.
- L'arrêt des restructurations incessantes, des transformations et des fermetures de bureaux. Le maintien du service public postal, tant en milieu urbain que rural, avec la prise en compte des besoins des élus et des habitants : il faut maintenir les bureaux ouverts, de surcroît sur des plages suffisantes, et les tarifs doivent rester accessibles à tous !
- La CGT réitère les revendications qu'elle a portées pour les forces de vente bancaires à l'occasion de la journée de grève du 14 mars (préavis national).
- La prise en considération de la souffrance au travail dans les trois départements en Picardie, qui ne cesse de croître au sein de toutes les catégories de personnels, malgré toutes nos alertes.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Michel DUBOR (02)

Jérôme WAVRANT (60)

André LEVÉ (80)